



L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Les Rencontres Suippes & Co sont de retour

La Communauté de Communes de la Région de Suippes a inauguré en février 2025 un nouveau format d'évènement économique : Les Rencontres Suippes & Co.

Ce format permet aux entreprises, partenaires, élus et curieux du territoire de se rencontrer lors d'une soirée ponctuée d'une conférence, suivie d'un moment convivial.

La prochaine édition sera le _____ à 19h00 au siège de la CCRS. La conférence sera consacrée au financement des investissements avec les interventions du CDER, du Crédit Agricole, de Marne Initiative et de l'ADIE.

Inscription obligatoire.

Je souhaite m'inscrire



Communauté de Communes de la Région de Suippes

SUIPPES & CO

Les Rencontres

Votre rendez-vous économique pour s'informer et réseauter

Une conférence

"Le financement des investissements"

Avec les interventions de CDER, Crédit Agricole, Marne Initiative et ADIE

Suivie d'un moment de convivialité

5 MAI 2026 à 19h00

Salle intercommunale
15 Place de l'Hôtel de Ville, 51600 Suippes

Inscription à
a.vigneulle@cc-regiondesuippes ou
au 03 26 70 08 60

Participez au prochain Atelier Suippes & Co

Le prochain atelier prévu le _____ au 15 Place de l'Hôtel de Ville, abordera ce qu'est le pilotage d'activité, les indicateurs à suivre au quotidien, les alertes à avoir et les solutions pour faire face aux problèmes rencontrés. Il sera animé par un conseiller entreprises du CDER.

Inscription obligatoire.

Je souhaite y participer

Les ateliers SUIPPES & CO

Développez votre **entreprise** avec des solutions concrètes

5 ateliers pratiques

- Le pilotage de votre activité**
CDER
17 mars à 19h00
- Intégrer une démarche environnementale dans votre activité**
CNAMS, services eau et valorisation des déchets de la CCRS
7 avril à 19h00
- L'utilisation de l'Intelligence Artificielle pour les TPE**
Conseillère numérique de la CCRS
21 mai à 19h00
- Développer sa stratégie commerciale : prospector, convaincre, fidéliser**
Chargé de mission développement économique de la CCRS
2 juin à 19h00
- Initiation à l'entrepreneuriat : Jeu Créatopia**
Chargé de mission développement économique de la CCRS
7 juillet à 19h00

INSCRIVEZ - VOUS ICI
OU A A.VIGNEULLE@CC-REGIONDESUIPPES.COM

QR code and logos for CDER and CNAMS.

Deux commerces repris sur le territoire

La Communauté de Communes de la Région de Suippes se réjouit d'annoncer la reprise de deux commerces locaux, témoignant du dynamisme économique et de l'attractivité du territoire. Ces nouvelles installations participent au maintien des services de proximité et à la vitalité locale.

-Le _____ a rouvert ses portes depuis le 23 février (4 avenue de la Gare à Suippes)

-JRV devient _____ : situé dans la zone de La Louvière, l'activité se poursuit sous la direction d'Elliotte Gomez.

Je souhaite en savoir plus

Retour sur le forum des métiers et des formations agricoles

Le lycée de Somme-Suippe a organisé son forum des métiers et formations agricoles de la Marne le , regroupant notamment tous les établissements agricoles de la Marne mais aussi les partenaires professionnels et institutionnels.

Cela a été notamment l'occasion de présenter ses formations :

- La 4ème et 3ème enseignement agricole
- le CAPa métiers de l'agriculture
- Le Bac professionnel Agroéquipement
- le Bac professionnel technicien en expérimentation animale - Soins à l'animal
- le BTSa Génie des équipements agricoles

[Je souhaite en savoir plus](#)



Quelques éléments utiles de l'actualité économique

CCI : une visioconférence sur la facturation électronique

Dans le cadre de la réforme de la facturation électronique, la CCI Marne-Ardennes propose une visioconférence le vendredi 13 mars de 11h30 à 12h15.

[Je souhaite m'inscrire](#)

Participez au webinaire de France Active sur le financement participatif

Structures de l'Economie Sociale et Solidaire, participez à un webinaire le vendredi 6 mars à 11h00 pour découvrir ce qu'est le financement participatif et si cette solution pourrait être adaptée à votre structure.

[Je souhaite m'inscrire](#)

ACRE : du changement pour le dispositif d'aide

L'exonération temporaire de cotisations sociales prévue par le dispositif d'aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (Acre) est modifiée à partir du 1er janvier pour les entrepreneurs individuels, SASU, SA et le 1er juillet pour les micro-entrepreneurs.

L'exonération accordée passe de 50 à 25%. La demande d'Acre doit être effectuée au plus tard le 60e jour suivant la date d'ouverture de l'activité.

[Je souhaite en savoir plus](#)